

Montreuil, le 6 décembre 2022

LOA : L'installation agricole et les transitions méritent une vraie ambition, y compris démocratique !

Demain, le 7 décembre, démarre officiellement la concertation sur la future Loi d'Orientation Agricole (LOA). L'objectif fixé par le Président de la République début septembre, est de prendre à bras le corps le défi démographique agricole en tenant compte des enjeux de demain, notamment climatiques. Nos 53 organisations se félicitent que le sujet du renouvellement des générations et des transitions soit enfin traité dans le cadre d'une loi d'orientation. Il y a urgence puisque la France a perdu environ 100 000 paysans depuis 10 ans, et que près de 250 000 autres seront en âge de faire valoir leur droit à la retraite dans les 10 ans à venir. Pour enrayer la disparition des fermes, l'objectif doit être ambitieux : installer un million de paysans et de paysannes en France d'ici 2050.

Pour assurer l'avenir du secteur agricole français, misons sur l'installation et les transitions. La LOA doit assurer un avenir au secteur agricole français en répondant aux nombreux enjeux auxquels il est confronté comme le revenu, la répartition du foncier, la prise en compte de l'environnement ou du bien-être animal, le renouvellement des générations, etc. Pour y parvenir, miser sur l'installation massive de paysans y compris non-issus du milieu agricole ainsi que sur la transition des fermes pour adapter notre agriculture au changement climatique est prioritaire. Pour Clotilde Bato, co-présidente du Collectif Nourrir, « *Tous les modèles ne se valent pas pour enrayer la disparition des fermes. Les dissensions sont réelles sur la voie à suivre entre, d'un côté, les tenants d'une agriculture productiviste boostée par le tout technologique et les subventions, puis, de l'autre, les acteurs de l'agroécologie paysanne et de l'agriculture biologique. Assurer notre souveraineté alimentaire et la pérennité de l'agriculture française passe par des mesures ambitieuses sur l'installation et la transmission, conjuguées à des arbitrages clairs de la part du ministre sur le type de modèle à soutenir.* » La concertation sur la LOA doit permettre de définir une vision commune du système agricole et alimentaire vers lequel nous voulons tendre et faire le lien avec les autres discussions en cours sur la planification écologique.

Sans débat démocratique ni arbitrage politique fort, le statu quo agricole sera maintenu. Le Collectif Nourrir a déjà souligné la nécessité d'une concertation transparente et inclusive. Mais si Marc Fesneau a affirmé l'importance du dialogue avec de multiples parties-prenantes dans l'élaboration de la future LOA, l'expérience des récentes négociations sur la PAC nous alerte sur l'ambition nécessaire de la part des pouvoirs publics pour donner à cette nouvelle loi toute son efficacité. Pour Mathieu Courgeau, paysan en Vendée et co-président du Collectif Nourrir, « *Nous connaissons déjà les conséquences du maintien d'un statu quo en matière de politique agricole : crises alimentaire, économique et climatique. Il est plus que jamais l'heure de réorienter notre agriculture sur la base de solutions déjà mises en œuvre sur le terrain par des paysans et paysannes et qui répondent aux attentes sociétales. L'agriculture est un terreau d'emplois et un secteur d'avenir mais les politiques doivent choisir de soutenir la transition vers l'agroécologie paysanne, dont l'agriculture biologique. Il revient au ministre d'instaurer et de respecter le débat démocratique en considérant l'ensemble des perspectives et en faisant un choix politique ambitieux.* »

Contact presse : maud.lebeau@collectifnourrir.fr - 07 57 45 68 96